

Image not found or type unknown



Appel au dossier de surendettement rejeté

Par **kate_old**, le **01/08/2007** à **11:05**

bonjour voila j ai depose un dossier de surendettement en fevrier qui a ete rejeté j ai donc fait appel ma demande est donc en cours . le probleme c est que les creanciers simpatientent et je ne peux pas regler le moindre centimes pour l instant . j ai donc telephone au tribunal la dame m a dit de ne rien payer et de passer demander un papier en cas de problemes avec huissiers mais un creancier m a di qu il ne signera pas de plan de surendettement car nous parraissions de mauvaise foi ... que nous etions obligés de payer . qui dois je croire ?merci